

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Être sevré depuis 1 semaine

NB : L'admission se fait obligatoirement avec une personne abstinente de toute boisson alcoolisée (éthylotest à 0 à l'entrée). Si cette condition n'est pas respectée, la personne n'est pas admise.

2. Prendre connaissance des documents : « Contrat de Soins et du Règlement Intérieur » et « Informations pratiques ».

3. Constituer un dossier d'admission et l'adresser le plus rapidement possible au Centre ALPHA (par courrier, par mail ou par fax)

CONSTITUTION D'UN DOSSIER D'ADMISSION

1. la **DEMANDE D'ADMISSION** complétée et signée par vous-même ainsi que :

- ✚ Une lettre de motivation manuscrite
- ✚ La photocopie de l'ATTESTATION SÉCURITE SOCIALE ou notification CMU à JOUR des droits
- ✚ La photocopie recto-verso de la carte MUTUELLE (complémentaire santé) à JOUR des droits
- ✚ La photocopie recto-verso d'une PIECE D'IDENTITE (carte d'identité, passeport...)
- ✚ Le formulaire de désignation de la personne de confiance

2. les **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX** complétés par votre médecin, ainsi que :

- ✚ Les ordonnances concernant vos traitements en cours (médecin traitant et spécialiste)
- ✚ Les comptes-rendus d'hospitalisation des 12 derniers mois
- ✚ Les derniers résultats médicaux et un bilan sanguin de moins d'1mois.

par courrier :

21 avenue de Paris - 17200 ROYAN

ou par mail :

contact@centre-alpha.fr

ou par fax :

05 46 39 90 11

Dès que nous sommes en possession du dossier complet, il est examiné par la COMMISSION MEDICO-PSYCHOLOGIQUE qui donnera son avis pour une éventuelle admission

Nos secrétaires se tiennent à votre disposition pour tous renseignements et informations complémentaires aux heures de bureau :

de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h00 du Lundi au Vendredi.